



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 25 août 2022 à 13 h
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Madame Julie Roy, Conseillère du district de Saint-Sulpice
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

ABSENCES :

Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Martel, Directrice d'arrondissement
Monsieur Marc Cardinal, Directeur performance, greffe et services administratifs
Monsieur Jocelyn Gauthier, Directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 03.

10.01

CA22 09 0190

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 août 2022 à 13 h.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

de constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 août 2022 à 13 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public

Aucune question.

10.03

Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

10.04

CA22 09 0191

Autoriser la réception d'une contribution financière de 75 000 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026 pour la réalisation d'un projet de placette éphémère pour adolescent(e)s au parc Marcelin-Wilson / Ratifier la convention intervenue à cet effet.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

1. d'autoriser la réception d'une contribution financière de 75 000 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026 pour la réalisation d'un projet de placette éphémère pour adolescent(e)s au parc Marcelin-Wilson;
2. de ratifier la convention intervenue avec le ministère de la Sécurité publique établissant les modalités et conditions de versement de cette subvention;
3. d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1223060043

CA22 09 0192

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$ aux organismes suivants : Société de développement commercial District central (12 500 \$), Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest (25 000 \$) et S.I.D.A.C La Promenade Fleury (12 500 \$), dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives de développement économique / Approuver les projets de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

1. d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 50 000 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives de développement économique, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

Organisme	Période	Montant
S.I.D.A.C. La Promenade Fleury	26 août au 31 décembre 2022	12 500 \$
Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest	26 août au 31 décembre 2022	25 000 \$
Société de développement commercial District central	26 août au 31 décembre 2022	12 500 \$

2. d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1221388008

CA22 09 0193

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 100 753,24 \$ à Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (75 713 \$) et du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2022 (25 040,24 \$) pour la réalisation du projet Action jeunesse Ahuntsic-Cartierville pour l'année 2022 / Approuver un projet de convention à cet effet.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

1. d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 100 753,24 \$ à Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville, dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (75 713 \$) et du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2022 (25 040,24 \$), pour la réalisation du projet Action jeunesse Ahuntsic-Cartierville pour la période du 1^{er} août au 31 décembre 2022;
2. d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1223060041

CA22 09 0194

Résilier le contrat de services professionnels accordé à Cardin Julien inc. par le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville le 14 avril 2020 en vertu de la résolution CA20 09 0101 (référence 1197058007).

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

de résilier le contrat de services professionnels accordé à Cardin Julien inc. par le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, le 14 avril 2020, en vertu de la résolution CA20 09 0101.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1224212004

CA22 09 0195

Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, l'installation de bannières et la fermeture de rues.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

1. d'approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et autoriser l'occupation du domaine public sur les sites, aux dates et aux heures identifiés au tableau des événements publics joint à la présente résolution;
2. d'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), l'ordonnance jointe à la présente résolution permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur les sites, aux dates et aux heures identifiés audit tableau;
3. d'édicter, en vertu du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, article 521), l'ordonnance jointe à la présente résolution permettant l'installation de bannières sur les sites, aux dates et aux heures identifiés audit tableau;
4. d'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 8), l'ordonnance jointe à la présente résolution permettant la fermeture de rues sur les sites, aux dates et aux heures identifiés audit tableau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1223060042

CA22 09 0196

Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance afin d'autoriser l'installation de panneaux d'arrêts à deux intersections de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance afin d'autoriser l'installation de panneaux d'arrêt à deux intersections de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1228408004

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du jeudi 25 août 2022 est levée à 13 h 05.

70.01

Émilie Thuillier (S)

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement